

Séance du **15 novembre 2018**

Présidence de **M. Martino Rizzello**, président

Initiative populaire communale « Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché » (2018/P16)

Rapporteur : M. Cédric Bussy

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis n° 16/2018, du 27 août 2018, concernant Initiative populaire communale « Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché »,
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,
- VU** le document commun des 2 commissions, Plan directeur de stationnement et Initiative populaire place du Marché,

d é c i d e

- de constater la validité de l'initiative «Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché » au sens de l'art. 106m LEDP ;
- de rejeter l'initiative «Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché» au sens de l'art. 106o LEDP ;
- de charger la Municipalité de communiquer les décisions du Conseil communal aux initiants et, en cas de rejet de l'initiative par le Conseil, de soumettre dite initiative dans les six mois au corps électoral avec recommandation de rejet conformément au 2e alinéa de l'art. 106o LEDP.

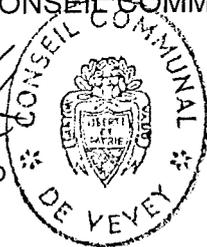
Ainsi délibéré en séance du **15 novembre 2018**.

Adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et 3 abstentions).

Pour extrait conforme le **19 novembre 2018**.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Martino Rizzello



la Secrétaire



Carole Dind